Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260320-20260017-DE

Mairie de **TREZILIDE**
29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux vingt-six
Le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, maire

Date de convocation : 16 mars 2026

Etaient présents :

MM. Sylviane BLOUET, Eric BERTHEVAS, Karine LE ROUX, Alméno MARTINS, Christine LE DOUARAIN, Benoit BELLANGER, Manon SAILLOUR-DILER, Florent LANCHEC, Alexia LEQUEUX, Julien CREACH.

Madame Manon SAILLOUR-DILER a été élue secrétaire.

OBJET

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;
Considérant que, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Liste de Eric BERTHEVAS, 11 (onze) voix

- La liste de Eric BERTHEVAS ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire : Monsieur Eric BERTHEVAS (1er adjoint), et Madame Sylviane BLOUET (2éme adjointe)

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Maire,
Yves-Marie GILET

MAIRIE DE TREZILIDE 29 (Finistère)